

Service Assistance à l'Archivage

L'ÉLIMINATION RÉGLEMENTAIRE DES ARCHIVES

Texte de référence :

↻ Article R212-14 du Code du Patrimoine.

La procédure d'élimination :

Cette opération permet de détruire les archives qui n'ont plus d'utilité administrative, et qui n'ont pas vocation à être conservées pour des raisons historiques ou patrimoniales.

Il est à noter que ces archives ayant un caractère d'archives publiques, leur élimination ne doit se faire qu'avec l'autorisation préalable du directeur des Archives départementales, via l'établissement d'un bordereau d'élimination.

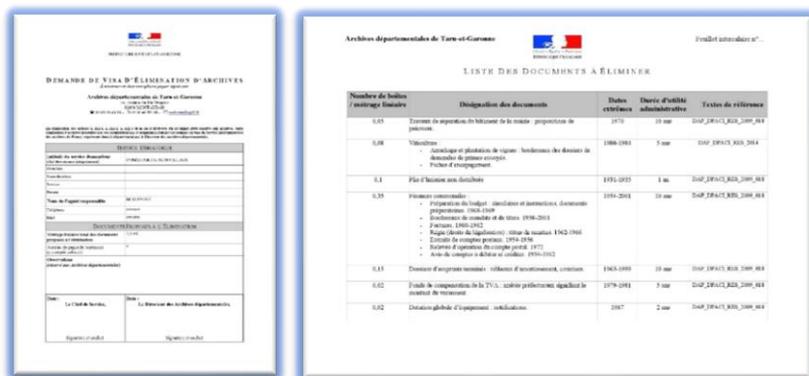
En tant que dépositaires et producteurs de documents publics, les élus et le personnel communal ne peuvent disposer librement des archives. Le Code pénal prévoit des dispositions en cas de destruction illicite (art. 432-15 et 16 et art. 433-4).

Le bordereau d'élimination, un outil incontournable

Un bordereau d'élimination établit la liste des documents susceptibles d'être détruits. Il précise :

- ↻ Les catégories documentaires ;
- ↻ Leurs dates extrêmes ;
- ↻ Le métrage linéaire total des documents soumis à l'autorisation de destruction.

Le bordereau d'élimination est obligatoirement signé par le maire/président. C'est une pièce réglementaire, qui après signature du Directeur des Archives départementales, décharge le Maire/Président de toute responsabilité. Il est le seul témoin de l'existence antérieure des documents éliminés.



Nombre de boîtes (métrage linéaire)	Désignation des documents	Dates extrêmes	Durée d'utilité administrative	Textes de référence
0,05	Cartes départementales de l'histoire de la région - préparation de planches	1870	10 ans	DAF, DPAFV, B30, 200, 402
0,08	Urbanisme - Plans et plans de situation de l'urbanisme - bordereaux des décrets de délimitation de plans d'urbanisme - Plan de l'urbanisme	1898-1941	5 ans	DAF, DPAFV, B30, 204
0,1	Plan d'urbanisme sans délimitation	1974-1975	1 an	DAF, DPAFV, B30, 200, 402
0,35	Principes contractuels - Préparations de budget - révisions et ajustements - documents préparatoires - 1940-1945 - Documents de crédits et de décaissements - 1940-1945 - Factures - 1940-1945 - Règles d'achat de fournitures - règles de ventes - 1942-1945 - États de comptes provisoires - 1944-1945 - Factures et opérations de comptes provisoires - 1945 - Actes de comptes à décaissements et crédits - 1945-1945	1934-1945	10 ans	DAF, DPAFV, B30, 200, 402
0,15	Documents d'organismes rattachés - règlements d'encadrement, création	1943-1945	10 ans	DAF, DPAFV, B30, 200, 402
0,02	Faibles de compensation de la TVA - autres perceptions relatives au matériel de transport	1974-1984	5 ans	DAF, DPAFV, B30, 200, 402
0,02	Documents globaux d'opérations immobilières	1987	2 ans	DAF, DPAFV, B30, 200, 402

Bordereau d'élimination des Archives
Départementales du Tarn-et-Garonne
téléchargeable [ici](#).